

Une dynamique interne pilotée par la Direction Générale des Services



Métropole Aix Marseille Provence



Le Pharo
58, Boulevard Charles-livon
13007 Marseille



<http://www.marseille-provence.fr/>



Vincent OCHIER
vincent.ochier@ampmetropole.fr



CONTEXTE

En 2010, la communauté urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM) s'est dotée d'un Livre blanc intitulé « Pour une politique de réduction des déchets à la source et de tri sélectif ».
Sur la période 2010-2015, une quarantaine d'actions seront mises en place, selon quatre axes : réduire les déchets, améliorer la valorisation, communiquer, adopter une démarche d'éco-exemplarité.

Afin de déployer une véritable dynamique interne, le portage du projet a été confié à un responsable de missions directement rattaché au Directeur Général des Services.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Cette organisation a le double avantage de montrer que la gestion et la prévention des déchets sont une priorité de la collectivité, ce qui permet une concrétisation plus rapide des projets, et de favoriser la transversalité entre les services.

Au bout de 2 années de fonctionnement, de nombreuses Directions ont été mobilisées dans le projet et une véritable dynamique interne est présente :
Plus de 800 agents mobilisés lors des actions de sensibilisation (séminaire de cadres, visites de sites,...)
4 groupes de travail en fonctionnement sur la collectivité
Coordination forte sur les projets en cours : plan climat, dématérialisation des courriers,....

De nouveaux projets émergent grâce aux propositions des Directions investies dans ce projet : action sur les fontaines à eau, collecte des piles, ...

MISE EN OEUVRE

La mobilisation des agents sur la réduction et le tri des déchets nécessite une continuité dans l'information :
2011 : séminaire des cadres courant novembre avec une table ronde sur le projet
2012-2016 : lancement des groupes de travail (CL exemplaire, réduction, habitat collectif, financier) à la suite du séminaire des cadres; intégration de ce projet dans les autres projets de la collectivité (dématérialisation des courriers, Plan climat,...);communication via Intranet (campagne de communication, compostage, piles,...).

Le responsable de missions "Réduction et tri" a piloté ces différentes actions mais l'intérêt de cette démarche transversale est d'intégrer dans les projets des Directions la thématique du tri et de la réduction. L'évaluation des moyens humains est donc très difficile.

Pas de budget en propre.

En fonction des projets développés les moyens techniques des Directions peuvent être utilisés (exemple : régie interne pour la collecte des piles, service information & courriers pour la dématérialisation des courriers,...)

Directions internes de Marseille Provence Métropole

VALORISATION DE CETTE EXPÉRIENCE

Oui avec une forte volonté politique et du Directeur Général des Services pour porter le projet.

Mobilisation de la Direction Générale des Services sur un projet de proximité

Identifier les thématiques pouvant intéresser les différentes Directions de la collectivité